



## Administratif(ve) du SPANC : Les bases du métier de l'assistant(e) 3 JOURS

*Du 27 au 29 février 2024 – 02 au 04 juillet 2024 - du 08 au 10 octobre 2024 – du 03 au 05 décembre 2024*

**Objectif :** Parcourir le métier et les fondamentaux nécessaires à la bonne exécution des missions attribuées au poste d'Assistante Administrative du SPANC.

**Moyens pédagogiques :** Plateau technique de formation équipé de 30 dispositifs traditionnels et agréés, matériel informatique, vidéoprojecteur, support vidéo et papier, photos, schémas, échanges, mise en situation, documents type SPANC, etc.

**Modalités pédagogiques de formation :** Formation en présentielle de 3 jours continus en salle et sur Plateau Technique à Cuxac-d'Aude.

**Modalités d'évaluation des acquis :** Questionnaire en début et fin de formation.

**Attestation :** Une attestation de formation continue est fournie après présence effective à la formation et règlement intégral des sommes dues.

**Délais d'accès :** entre 2 et 6 mois.

**Public visé :** Assistant(e) administratif(ve) du SPANC ou fonction similaire.

**Prérequis :** Aucun

**Accessibilité aux personnes handicapées :** Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble la possibilité de suivre la formation.

### PROGRAMME :

#### OUVERTURE DE LA FORMATION

- Présentation du formateur & stagiaires
- Introduction au contenu de la formation

#### 1/ CONTEXTE ET HISTORIQUE DES SPANC

- L'assainissement dans l'histoire
- Définition et enjeux de l'assainissement
  - o Objectif de l'assainissement
  - o Glossaire sur la caractérisation des eaux usées
- Obligation et compétences des collectivités en matière d'assainissement
- Historique & création des SPANC
- La fonction d'assistante administrative

#### 2/ LE CADRE REGLEMENTAIRE

- Définition de l'ANC
- Les arrêtés ministériels « Contrôle » et « Prescriptions Techniques »
- Droits & obligations du SPANC :
- Droits & obligations de l'utilisateur
- Les contrôles obligatoires en l'ANC



- L'examen préalable de conception et d'implantation
- Le contrôle de bonne exécution et/ou de réalisation
- Le contrôle de l'existant
- Diagnostic, contrôle de bon fonctionnement
- Cas particulier des ventes immobilières
- Les missions extra-SPANC (Certificat d'urbanisme)

### 3/ LES TECHNIQUES DE L'ANC

- Principes généraux simplifiés de l'épuration
- Dispositifs traditionnels de traitement
- Dispositifs agréés de traitement
- Toilettes sèches
- Anciens dispositifs de traitement
- Dispositifs d'évacuation des eaux usées traitées
- Notion de dimensionnement (Pièce Principale / EH)

### 4/ LE CADRE ADMINISTRATIF

- Les documents obligatoires d'un SPANC
  - Règlement de service
  - Rapport Prix Qualité du Service (RPQS)
- Les avis de passage
- Les rapports de visite
  - Portée juridique
  - Finalité
  - Contenu
  - Délais règlementaires

### 5/ LA COMMUNICATION : ATOUT INCONTOURNABLE AU BON FONCTIONNEMENT DU SPANC

- Les professionnels en lien avec le SPANC
  - Installateurs
  - Prescripteurs / Concepteur
  - Vidangeurs & société de maintenance
- La communication INTERNE entre agents du SPANC
- La communication EXTERNE vers les usagers du service
- L'accueil physique et/ou téléphonique des usagers
- Savoir faire face aux comportements inappropriés d'un usager
  - Que faire : lien avec la hiérarchie
  - Quoi répondre à l'utilisateur

### 6 / ATELIER PRATIQUE – MISE EN SITUATION

- Relation USAGER / ASSISTANTE ADMIN avec gestion de cas concrets / Visite Plateau Technique



**INTERVENANT** : M. BOREL Anthony, Formateur AB ConsultANCe

**DUREE ET HORAIRES** : 3 jours, 8h30 – 12 h et 13h30 h – 17 h, soit 21 heures :

**DATES** : Du 27 au 29 février 2024 **OU** 02 au 04 juillet 2024 **OU** du 08 au 10 octobre 2024 **OU** du 03 au 05 décembre 2024

**LIEU** : 11590 CUXAC-D'AUDE

**COÛT DE LA FORMATION** : **1 015.00€** (non-assujetti à la TVA)

**CE TARIF COMPREND** :

- la formation (21 heures)
- les repas du midis
- les documents de synthèse sur support numérique

Pour avoir des renseignements complémentaires vous pouvez contacter :

Madame GAUTRAND Marie

Tél : 04 68 42 33 78

Mail : [contact@eaufiledeleau.fr](mailto:contact@eaufiledeleau.fr)

**Prise en charge** : EAU FIL DE L'EAU a obtenu la **certification QUALIOPi** délivrée au titre de la catégorie Actions de Formation. Ces dernières sont susceptibles de faire l'objet d'une demande de financement auprès des fonds publics ou mutualisés (OPCO).

La formation ne donne pas lieu à une certification et ne fait pas l'objet à ce jour d'une possibilité de **financement CPF**.

Mis à jour le 11 janvier 2024